Nations Unies S/PV.8741



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8741e séance
Mercredi 4 mars 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Wu Haitao	(Chine)
Membres :	Afrique du Sud	M. Matjila
	Allemagne	M. Heusgen
	Belgique	Mme Van Vlierberge
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	M. Barkin
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	Mme Gueguen
	Indonésie	M. Syihab
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme Gonsalves
	Tunisie	M. Ben Lagha
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur le Soudan du Sud (S/2020/145)

20-05764 (F)







La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2020/145)

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, et Mme Betty Sunday, Coordonnatrice du Women's Monthly Forum on Peace and Political Processes in South Sudan (Forum mensuel des femmes sur la paix et les processus politiques au Soudan du Sud).

M. Shearer et Mme Sunday se joignent à nous par visioconférence depuis Djouba.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2020/145, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Shearer.

M. Shearer (*parle en anglais*) : Souvent, lorsque je présente un exposé au Conseil de sécurité sur le Soudan du Sud, les nouvelles ne sont pas encourageantes. Aujourd'hui, toutefois, la situation est différente. Un certain nombre d'évolutions positives ont fait avancer le pays sur la voie d'une paix durable.

Le 15 février, le Président Salva Kiir, contre la volonté de nombre de ses partisans, a accepté un compromis pour ramener le Soudan du Sud à sa situation antérieure à 2015, soit un système à 10 États, bien qu'il ait ajouté trois zones administratives. Compte tenu de ce changement, Riek Machar a accepté le défi de rejoindre un gouvernement de transition à Djouba en tant que Premier Vice-Président du pays, en dépit du fait que les dispositions transitoires de sécurité ne soient pas encore en place.

Grâce à ce déblocage, quatre Vice-Présidents ont prêté serment au cours d'une cérémonie à Djouba, en présence de hauts responsables soudanais, sud-africains et ougandais. Le cinquième a prêté serment le lendemain. Je salue le rôle du Président Museveni, de l'Ouganda, du général Al-Burhan, du Soudan, des chefs d'État de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que du Président de l'Afrique du Sud, M. Ramaphosa, et des envoyés régionaux, M. Stephen Kalonzo et M. Ismail Wais, qui ont soutenu le processus. Mais ces progrès sont à attribuer à la volonté politique de deux hommes qui ont placé les intérêts de leur pays au-dessus de tout : le Président Kiir, qui a fait d'importantes concessions, et Riek Machar, qui a accepté de retourner dans la capitale qu'il avait quittée pendant les combats en 2016.

Nous parlons souvent de courage en temps de guerre et de combats, mais la paix demande aussi du courage. Le sentiment dominant qui nous a été exprimé dans tout le pays a été le soulagement, le consensus étant que la priorité est de former le Gouvernement de transition afin que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et le pays lui-même puissent aller de l'avant. En ce moment même, les parties négocient la répartition des portefeuilles ministériels. Entre-temps, les groupes non signataires se sont engagés le mois dernier, grâce la médiation de la Communauté de Sant'Egidio, à cesser les hostilités. Le retour à Rome la semaine prochaine aura pour but de leur faire aussi rallier l'Accord.

Le nouveau Gouvernement peut susciter des changements positifs. Le nombre de personnes déplacées et de réfugiés qui rentrent chez eux va probablement augmenter. D'après l'Organisation internationale pour les migrations, environ 800 000 personnes sont déjà rentrées depuis la signature de l'accord de paix de 2018. La première déclaration conjointe de la nouvelle présidence – c'est-à-dire le Président et les Vice-Présidents réunis – a exhorté les personnes se trouvant dans les sites de protection des civils et dans les pays voisins à rentrer chez elles. Ce message collectif est important et opportun, à l'approche de la saison des pluies et des semailles. Il oblige bien sûr le nouveau Gouvernement à veiller à ce que les zones de retour soient sûres pour les personnes qui y reviennent.

Pour sa part, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a renforcé sa présence de

protection afin d'instaurer la confiance dans les zones de retour. En outre, la police des Nations Unies étend son assistance technique et commence à partager des locaux avec la Police nationale sud-soudanaise afin de renforcer les capacités de police.

Cependant, le manque de services de santé et d'éducation dans les zones rurales a découragé les retours. Par exemple, le déséquilibre entre les services disponibles dans les sites de protection des civils et à l'extérieur de ces sites est flagrant. Les acteurs humanitaires et ceux au service du développement, y compris les donateurs, doivent y remédier d'urgence. À titre d'illustration, le site de protection des civils de Bentiu compte un grand nombre d'enfants non accompagnés, qui ont été laissés là pour poursuivre leur scolarité pendant que leurs parents rentraient chez eux, simplement parce qu'il n'y a pas d'écoles dans leurs villages d'origine.

L'environnement de la protection a également changé. Le cessez-le-feu et la libre circulation des dirigeants de l'opposition dans l'ensemble du Soudan du Sud ont réduit le risque de violence, ce que confirment les évaluations des risques de sécurité effectuées par la MINUSS et nos partenaires. Par conséquent, la MINUSS a donné la priorité au déploiement des Casques bleus dans les foyers de tension et les zones de retour. Il y a en permanence entre cinq et huit bases opérationnelles temporaires occupées dans des régions reculées. Par exemple, la présence de la Force à l'intérieur du site de protection des civils de Bor a été réduite de 70 %. Cela a libéré des membres des contingents qui ont pu réagir de manière robuste pour protéger les civils contre les graves violences intercommunautaires qui ont éclaté dans le Jongleï la semaine dernière et cette semaine. Notre base de Pibor a été renforcée pour mieux protéger les 5 000 civils qui y ont trouvé refuge en provenance des zones adjacentes, et trois bases opérationnelles temporaires ont été établies dans les villages environnants.

Néanmoins, dès le premier jour, le nouveau Gouvernement va se retrouver confronté à une série de défis redoutables qui mettront son unité à l'épreuve. Le plus urgent sera la nécessité de faire avancer les dispositions transitoires de sécurité. Les structures préparatoires à la transition sont maintenant redondantes et la mise en œuvre des mesures transitoires accuse un retard dangereux. La MINUSS a transporté plus de 250 tonnes de fournitures vers les centres de formation pour combler des lacunes urgentes. Mais dans tous les sites sans exception, il n'y a ni procédure d'enregistrement, ni formation véritable, ni fournitures suffisantes pour les troupes qui y sont rassemblées.

Le nouveau Gouvernement devra également faire face à une situation humanitaire précaire dans nombre de ses États. L'amélioration des récoltes prévue il y a 12 mois ne s'est pas concrétisée en raison des importantes inondations de l'année dernière. Les cultures ont été détruites, le bétail perdu. Les crues ont contaminé les sources d'approvisionnement en eau, aggravant les conditions sanitaires, en particulier pour les enfants, dans les zones qui ont un accès limité aux services de santé. Elles ont également attisé la violence communautaire entre les pasteurs. Ce n'est pas une coïncidence si les conditions d'insécurité alimentaire les plus graves, mais aussi les combats les plus intenses, se retrouvent dans le Jongleï, où les pertes de bétail ont sapé le tissu social, centré sur l'élevage. La menace des criquets pèlerins et les dégâts qu'ils peuvent causer, en sus des malheurs sans fin que connaît le Soudan du Sud, n'ont pas encore eu d'effet majeur sur le pays. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture se prépare à effectuer des pulvérisations pour protéger les cultures.

Un gouvernement unifié annonce le début d'une nouvelle phase. L'accord de paix, bien sûr, sera la feuille de route à suivre ces trois prochaines années. Cependant, en parallèle, le Soudan du Sud doit s'attaquer à quatre questions qui constituent les pierres angulaires d'un État fonctionnant correctement.

Premièrement, il faut mettre fin à l'impunité, ce qui nécessite un soutien accru à la police et à la chaîne judiciaire, depuis la collecte des éléments de preuve jusqu'aux poursuites et aux procès. Lorsque des crimes sont commis, en particulier les crimes à caractère sexuel qui sont nombreux, les auteurs doivent être traduits en justice.

Deuxièmement, il faut mettre fin à la corruption, ce qui passe par la responsabilité financière et la transparence. Les mécanismes du Gouvernement existent, mais sont souvent contournés. Par exemple, si les fonctionnaires et les services de sécurité touchent leur salaire régulièrement chaque mois, ils se concentreront sur leur travail et non sur d'autres activités pour subvenir aux besoins de leur famille.

Troisièmement, il faut mettre fin à la dépendance, ce qui exige du Gouvernement et de la communauté internationale qu'ils réorientent de façon décisive leur appui vers les programmes favorisant l'autonomie, si

la situation s'y prête. Certes, il y a des domaines où l'aide humanitaire est requise de toute urgence, mais ces interventions doivent devenir progressivement plus chirurgicales et faire l'objet d'un suivi rigoureux.

Quatrièmement, il faut mettre fin à l'exclusion, ce qui exige que tous les Sud-Soudanais fassent partie du processus démocratique, que la société civile ait un rôle plus important à jouer et qu'il existe un espace politique dans lequel il est permis de s'exprimer et de formuler des critiques. Ce sont là les fondements qui sous-tendront les processus d'élaboration de la Constitution et d'organisation des élections.

Le mandat de la MINUSS doit être renouvelé. Le Soudan du Sud, comme nous l'avons entendu et vu, est en pleine mutation avec la mise en place du nouveau Gouvernement. Il est donc prématuré de proposer des changements importants. La situation sera plus claire dans les mois à venir. D'ici là, le mandat actuel de la MINUSS est suffisamment large, à mon avis, pour poursuivre les activités d'établissement d'une paix durable et de protection des civils. Néanmoins, il faudra se concentrer sur deux domaines, à savoir la mobilité des soldats de la paix, qui s'est améliorée et dont il est prévu de la renforcer plus encore grâce à un soutien fluvial et aérien accru, en particulier pendant la saison des pluies; et le rôle de la Police des Nations Unies et de notre groupe de l'état de droit qui doivent étendre leurs activités afin de mieux lutter contre l'impunité et accompagner le passage à une application civile de la loi et à la responsabilité.

Enfin, les sceptiques nous disent que nous nous sommes déjà retrouvés dans la même situation. Toutefois, il est également important de reconnaître que les circonstances ont changé. La communauté internationale penchera probablement du côté de la prudence, par crainte de répéter les erreurs du passé. C'est bien sûr justifié, mais nous ne pouvons pas non plus prendre totalement du recul et attendre de voir ce qui se passe avant de nous engager. Notre action peut faire avancer le Soudan du Sud vers une paix durable; notre inaction peut, au contraire, le condamner à l'échec. Au cours des dernières semaines, ses dirigeants se sont comportés en hommes d'État. Il est à espérer qu'il continuera à en être ainsi. Il est impératif de ne pas revenir sur l'accord de paix ou le cessez-le-feu. Les partenaires internationaux doivent rester mobilisés – à la fois sur le plan de la solidarité et, parfois, en exerçant une certaine pression – afin d'encourager les compromis qui permettront de réaliser et de maintenir l'unité. L'avenir du Soudan du Sud dépend de la capacité de faire des compromis et de préserver cette unité.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Shearer de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M[me] Sunday.

M[me] Sunday (*parle en anglais*) : C'est un véritable honneur pour moi, en tant que représentante de la société civile du Soudan du Sud, de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation dans mon pays depuis le franchissement d'un jalon historique dans notre long voyage vers la paix au Soudan du Sud. Je voudrais dédier mes remarques à toutes les femmes sud-soudanaises qui se sont tant battues pour cet accord de paix et qui continuent à travailler sans relâche pour appuyer leurs communautés sur le terrain.

Je m'appelle Betty Sunday. Aujourd'hui, je représente le Women's Monthly Forum on Peace and Political Processes in South Sudan (Forum mensuel des femmes sur la paix et les processus politiques au Soudan du Sud). Depuis 2014, nous rassemblons des femmes sud-soudanaises de tous horizons pour qu'elles puissent jouer un rôle essentiel dans les processus de paix. Je suis également membre de la Coalition des femmes sud-soudanaises et membre du personnel de l'organisation Community Empowerment for Progress, qui a participé aux pourparlers de paix en 2015 et 2018.

J'aimerais commencer par remercier le Conseil des efforts qu'il a déployés afin d'encourager la pleine mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018, notamment en se rendant au Soudan du Sud en octobre. En rencontrant mes collègues à Djouba, le Conseil nous a aidés à créer un espace pour la société civile dans mon pays à un moment critique. Deux semaines seulement après la formation du très attendu Gouvernement provisoire d'union nationale, je souhaite axer mes remarques sur la situation sur le terrain au Soudan du Sud du point de vue de la société civile, en particulier celui des organisations dirigées par des femmes.

Il ne fait aucun doute que la mise en œuvre d'aspects clefs de l'accord de paix juste avant la date butoir du 22 février nous a rapprochés de la vision d'un Soudan du Sud inclusif et pacifique que les citoyens ordinaires ont continué de porter dans leur cœur. En effet, si le cessez-le-feu, qui a permis une nette réduction de la violence, politique n'avait pas été respecté, nous aurions pu nous retrouver au seuil de la guerre. Les organisations de la société civile sud-soudanaise ont travaillé sans relâche

pour que la communauté internationale reste mobilisée et que nos recommandations pèsent dans la balance politique. Je suis certaine de parler au nom de mes sœurs et frères en disant que nous sommes reconnaissants au Conseil de ne pas avoir détourné les yeux de la situation dans notre pays. La paix exigeait des concessions importantes de la part de toutes les parties et je crois qu'en définitive, c'est la pression de la région, de l'Union africaine et de la communauté internationale dans son ensemble qui a contraint les dirigeants sud-soudanais à accorder la priorité aux intérêts de notre peuple.

Ce n'est pas la première fois que nourrissons un certain espoir. Je me souviens avec amertume du retour à la violence et à la souffrance qui a suivi l'effondrement des accords précédents, dont les amis du Soudan du Sud avaient trop rapidement salué le succès. Leur désengagement avait permis aux intérêts personnels de prévaloir à nouveau. Ce sont les femmes et les filles qui ont payé le plus lourd tribut de cet échec de la paix dans un pays où les menaces pesant spécifiquement sur elles restent extrêmes. Les 125 rescapées du viol collectif perpétré en novembre 2018 à Bentiu devraient convaincre la communauté internationale de jurer que « plus jamais ça », et de vraiment le penser cette fois-ci.

Les récents progrès du processus de paix ravivent notre espoir d'un Soudan du Sud dans lequel les armes ont été réduites au silence et le Gouvernement peut utiliser les ressources nationales pour traiter des questions clefs, tels que l'éducation des filles, le mariage des enfants, la création d'emplois pour les jeunes et les services de base pour les communautés. Si la situation sur le terrain reste calme, nous espérons que les différends politiques actuels entre les partis qui se disputent l'attribution de portefeuilles ministériels en resteront là et qu'ils ne nous ramèneront pas au bord du gouffre.

Cela étant, des difficultés sérieuses nous attendent. La violence continue de déplacer les populations dans certaines parties du pays, et l'aide humanitaire est plus essentielle que jamais pour plus de 7 millions de personnes dans le besoin. Les femmes et les filles sont toujours extrêmement exposées au risque de viol et d'autres formes de violence sexuelle ou fondée sur le genre lorsqu'elles vont chercher de la nourriture et de l'eau. Les communautés ont besoin d'être reconstruites, d'autant que 1,5 million de personnes sont toujours déplacées et n'ont aucune certitude de se voir assurer sécurité et services si elles regagnent leurs foyers. Plus de 2 millions de réfugiés sont encore recensés à l'extérieur du pays, pour l'essentiel des femmes et des enfants.

Je me suis récemment rendue dans le centre de formation de la police unifiée de Rejab, à Djouba et j'ai été choquée de voir à quel point les conditions étaient inadéquates, puisque des femmes enceintes, des mères allaitantes et quelque 700 enfants n'ont pas accès aux installations et services appropriés. Nous y sommes retournées après une visite à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, en signe de solidarité des femmes sud-soudanaises avec nos sœurs, pour les aider à faire face aux souffrances que nous avions constatées sur place. Je soutiens que des mesures devraient être mises en œuvre pour remédier à ces conditions inadéquates et veiller à ce que les femmes enceintes ne soient pas conduites au centre de formation tant qu'elles n'ont pas accouché.

Sur le front politique, nous avons été encouragés de constater que les organisations de la société civile, y compris les organisations dirigées par des femmes, ont accru leur influence grâce à leur mobilisation inébranlable dans le processus de paix. Elles ont joué un rôle essentiel dans certains des progrès récents, en plaidant pour une représentation accrue des femmes, la prorogation de 100 jours de la période de prétransition, et le règlement de plusieurs différends entre États.

Les femmes sud-soudanaises se sont battues avec acharnement pour que l'accord de paix soit conclu et tienne bon. Toutefois, nous sommes encore loin d'avoir atteint le quota de 35 % de femmes dans les organes du Gouvernement de transition, notamment au niveau des États, où la liste de gouverneurs encore en cours de négociation ne comprend pas une seule femme.

Cela m'amène à mes recommandations sur ce que le Conseil de sécurité peut faire pour accompagner le peuple sud-soudanais sur la voie de la paix et de la sécurité pour tous. Premièrement, et c'est le plus important, j'exhorte tous les amis du Soudan du Sud, notamment le Conseil de sécurité, à maintenir un engagement diplomatique complet pour que les parties puissent œuvrer au règlement des questions en suspens, afin d'assurer une mise en œuvre rapide de l'accord de paix. À cet égard, nous espérons que le Conseil pourra faire comprendre à certaines personnalités politiques sud-soudanaises que les individus inscrits sur les listes de sanctions internationales ne devraient pas faire partie d'un nouveau gouvernement.

Des centaines de milliers de familles attendent toujours des conditions sûres et dignes pour pouvoir rentrer chez elles. Il sera impératif que le Conseil de sécurité et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

(MINUSS) demandent instamment au Gouvernement de veiller à ce que les forces armées quittent sans plus tarder les logements civils, comme l'exige l'accord de paix. De même, la réforme du secteur de la sécurité doit se poursuivre, afin que nous puissions disposer d'une armée professionnelle et unifiée, dotée de la formation appropriée pour assurer la sécurité de tous les citoyens sud-soudanais. Cela doit inclure, en particulier pour la sécurité des femmes et des filles, une formation à la lutte contre les violences fondées sur le genre.

Après des années de violations, il faudra que justice soit faite si nous voulons que la paix tienne. Nous espérons que les membres du Conseil de sécurité réaffirmeront leur appui à la justice transitionnelle au Soudan du Sud, ce qui doit inclure l'application du principe de responsabilité en cas de violences fondées sur le genre, pour que les choses puissent un jour changer dans mon pays.

Nous devrons tous mettre la main à la pâte pour faire prévaloir un Soudan du Sud sûr et prospère. Les organisations communautaires comptent sur le fait que le Conseil de sécurité les aidera en engageant toutes les parties à respecter l'espace qui permet à la société civile d'apporter sa contribution. Les organisations dirigées par des femmes, en particulier, doivent être reconnues pour le rôle essentiel qu'elles ont joué dans la construction de la paix, au niveau aussi bien national que communautaire. Notre jeune nation ne pourra réaliser tout son potentiel que si les femmes et les organisations dirigées par des femmes peuvent participer de manière constructive à la vie publique. Nous avons besoin que le Conseil soit à nos côtés tandis que nous lançons à nouveau notre appel à toutes les parties pour qu'elles tiennent la promesse, obtenue au prix de tant d'efforts, d'un quota de 35 % assurant la représentation des femmes au gouvernement.

Enfin, alors que le Conseil de sécurité envisage de renouveler le mandat de la MINUSS, il est crucial que toutes les dispositions en place sur les femmes et la paix et la sécurité soient maintenues et que la Mission échange avec divers groupes de femmes, en particulier ceux qui luttent pour mettre fin aux violences fondées sur le genre. Nous sommes fermement convaincus que, pour réussir, la MINUSS devrait consulter un large éventail d'organisations de femmes de la société civile, afin d'orienter son action dans les domaines de la protection des civils, du renforcement de la confiance et de la médiation.

Les femmes et les filles vivent dans la peur depuis bien trop longtemps au Soudan du Sud, où les violences fondées sur le genre atteignent toujours des taux parmi les plus élevés au monde. En tant que mère et défenseuse des droits humains, je veux m'assurer que les femmes et les filles sud-soudanaises ne seront pas reléguées au statut de victimes : nous avons une voix, et nous devons avoir notre mot à dire sur l'avenir de notre pays.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie Mme Sunday de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Barkin (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Shearer, de son dévouement au Soudan du Sud, et de son exposé qui tombe à point nommé. Il convient de saluer le plaidoyer inlassable de Mme Sunday en faveur d'un processus de paix inclusif au Soudan du Sud. Nous la remercions de ses observations au nom des femmes et de la société civile sud-soudanaises.

Les États-Unis se félicitent de la décision prise par le Gouvernement et l'opposition de former un nouveau gouvernement provisoire d'union nationale. Nous prenons acte des compromis importants consentis par toutes les parties afin de franchir cette étape importante dans le processus de paix. Nous saluons également l'Autorité intergouvernementale pour le développement, les pays de la région et les autres parties prenantes pour leur mobilisation directe et constante auprès des dirigeants sud-soudanais avant l'échéance de février.

Nous espérons que la population sud-soudanaise décèle désormais une lueur d'espoir et de progrès. Cependant, pour que ces progrès soient viables, il faut que les dirigeants sud-soudanais considèrent les récents développements comme un premier pas important sur le long chemin qui mène à une paix durable. Le dur labeur du compromis et de la coopération doit se poursuivre.

La communauté internationale doit rester mobilisée pour encourager les progrès dans les domaines qui permettront de remédier aux causes profondes du conflit. Le moment est particulièrement délicat pour la mise en œuvre des dispositions de sécurité. La proximité des forces gouvernementales et d'opposition pendant le processus de cantonnement et de formation crée un risque élevé de conflit. Les dirigeants sud-soudanais doivent continuer à insister sur le caractère sacré du cessez-le-feu permanent et être prêts à désamorcer les

tensions en cas de frictions entre les forces. Nous les exhortons également à prendre des mesures pour mettre fin aux violences intercommunautaires persistantes, comme les affrontements qui ont eu lieu récemment dans le Jongleï.

L'aide humanitaire reste une bouée de sauvetage cruciale pour plus de la moitié de la population sud-soudanaise. L'accès du personnel humanitaire aux populations les plus vulnérables doit continuer à s'améliorer, notamment dans le contexte d'une insécurité alimentaire croissante. Nous appelons le nouveau Gouvernement à éliminer les entraves bureaucratiques qui empêchent la fourniture en temps voulu d'une aide ô combien nécessaire.

Une gestion transparente et responsable des ressources et l'appui financier constant du Gouvernement de transition au processus de paix n'ont jamais été plus importants. Pour consolider les acquis de la paix, le peuple sud-soudanais doit constater que les ressources du pays servent à assurer la fourniture de services propres à soutenir le développement durable.

Comme le Conseil de sécurité l'a entendu lors de sa visite à Djouba en octobre dernier, il ne pourra pas y avoir de paix sans justice au Soudan du Sud. Les responsables sud-soudanais doivent désormais travailler main dans la main pour remédier aux problèmes en matière de justice transitionnelle et d'établissement des responsabilités, notamment s'agissant de la création du Tribunal hybride pour le Soudan du Sud de l'Union africaine. Le rapport de février de la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud recensait des violations alarmantes des droits humains, notamment l'utilisation de la famine comme outil de guerre et la perpétration de violences sexuelles liées au conflit par les forces de toutes les parties. Nous escomptons que le nouveau Gouvernement prendra ces conclusions au sérieux.

Nous condamnons tout particulièrement l'enlèvement de femmes et de filles par les commandants du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition, en Équatoria-Occidental. Nous sommes également préoccupés par les informations faisant état de violences sexuelle et fondées sur le genre perpétrées par le personnel des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et du Front de salut national en Équatoria-Central. Nous espérons que la formation du nouveau Gouvernement donnera lieu à la mise en place de dispositifs qui mettront fin à ces abus et permettront d'appliquer le principe de responsabilité.

L'une des différences entre le processus de paix actuel et les précédentes tentatives infructueuses d'instaurer la paix au Soudan du Sud, ce sont les quelques améliorations dans l'inclusion de la société civile, des femmes, des jeunes et des groupes religieux, entre autres. Nous invitons à poursuivre les efforts visant à inclure les différentes communautés sud-soudanaise dans le processus de mise en œuvre de l'accord de paix.

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) joue un rôle vital en appui à la stabilité au Soudan du Sud. Le Conseil sait que la formation du précédent Gouvernement de transition a déclenché des années de violences et des violations odieuses des droits de l'homme. C'est pourquoi, s'agissant du prochain renouvellement du mandat de la MINUSS, nous voulons nous assurer que la Mission gardera les outils dont elle a besoin pour appuyer le processus de paix et pour répondre aux explosions de violence.

Pour qu'elle puisse contribuer à appuyer le processus de paix, la MINUSS doit pouvoir faire son travail sans restrictions et sans violations de l'accord sur le statut des forces. Nous exhortons le nouveau Gouvernement à aider la Mission à remplir son mandat, et à mettre à profit la présence de l'ONU pour consolider la paix au Soudan du Sud.

Les dirigeants sud-soudanais ont réalisé d'importants progrès au plan politique. Nous saluons vivement ces efforts. Nous reconnaissons aussi que maintenir la dynamique du processus de paix signifie qu'ils doivent continuer de se montrer disposés à faire des compromis et à collaborer sur les questions difficiles que j'ai évoquées. Ce sont précisément des progrès sur ces questions qui permettront aux Sud-Soudanais de bénéficier concrètement des dividendes des récents développements encourageants.

Les États-Unis continueront de se tenir aux côtés des Sud-Soudanais dans leur quête de paix, de stabilité et de prospérité.

Mme Gueguen (France) : Je remercie chaleureusement M. David Shearer et Mme Betty Sunday pour leurs exposés très éclairants et pour leur engagement personnel au service de la paix au Soudan du Sud.

Après deux reports, il est bon de pouvoir, enfin, saluer la formation du Gouvernement d'unité nationale. La France félicite les parties pour leur sens du compromis et du dialogue, ainsi que l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et l'Union africaine pour leur mobilisation sans relâche.

Une étape importante vient d'être franchie, mais le chemin qui doit mener à l'édification d'une paix durable est encore long. Les parties ont à nommer les différents ministres, mais aussi les gouverneurs et les membres du corps législatif. Il est indispensable que la participation des femmes et des jeunes soit effective, entière et significative et qu'à cet égard les quotas de femme prévus par l'accord de paix revitalisé soient pleinement respectés.

Nous attendons maintenant du Gouvernement de transition qu'il mette en œuvre au plus vite les réformes agréées dans le cadre de l'accord, notamment la réforme du secteur de la sécurité, la justice transitionnelle, la redevabilité des gouvernants, et la transparence des finances publiques. Les aspirations à la paix du peuple du Soudan du Sud doivent trouver à s'exprimer librement, dans un espace politique ouvert. Le respect des libertés fondamentales pour les journalistes et pour tous les citoyens et citoyennes est indispensable.

Le renforcement de la confiance doit être le maître-mot de la phase de transition. Seul le respect des engagements pris dans le cadre de l'accord peut rebâtir une cohésion nationale meurtrie par des années de conflit. La confiance doit se retisser au niveau des dirigeants, mais aussi au niveau des communautés locales. Et je salue à cet égard le travail mené par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour prévenir les conflits locaux et pour œuvrer à la réconciliation intercommunautaire.

La France encourage l'IGAD, l'Union africaine et les principaux partenaires du Soudan du Sud à rester pleinement mobilisés durant cette phase de transition. Les phases de transition, on le sait, sont des phases de fragilité. Les parties auront certainement besoin de l'attention continue et forte de la communauté internationale pour ne pas dévier du chemin tracé par l'accord de paix. Je voudrais à cet égard saluer le rôle déterminant joué par la Communauté de Sant'Egidio dans le rapprochement entre les groupes armés non-signataires et le Gouvernement.

Il est temps que les Sud-Soudanais et les Sud-Soudanaises ressentent enfin les dividendes de la paix. Nous le savons, la situation humanitaire reste dramatique, et les besoins ne diminuent guère. Toutes les parties doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à l'ensemble des personnes ayant besoin d'assistance humanitaire, ce qui implique, bien sûr, de protéger le personnel humanitaire et médical, ainsi que les infrastructures civiles.

L'exposé de Mme Betty Sunday souligne à nouveau à quel point il est crucial de poursuivre la lutte contre les violences sexuelles et de protéger les enfants des graves violations qu'ils subissent. La mise en place de la cour hybride, prévue par l'accord, et avec l'appui de l'Union africaine, doit permettre de lutter contre l'impunité et contribuerait à réduire l'ampleur de ces violences.

Nous nous apprêtons à renouveler le mandat de la MINUSS alors que des progrès encourageants viennent d'être réalisés, mais la situation reste fragile et incertaine. Nous pensons donc qu'il est raisonnable de conserver identiques le format et le mandat de la Mission pour cette année. Nous pourrions, l'an prochain, si le processus de paix continue de progresser, revoir ce mandat pour l'adapter au contexte nouveau et pour accompagner au mieux la phase de consolidation de la paix.

La France soutient pleinement les efforts entrepris pour accroître la mobilité de la MINUSS, et lui permettre ainsi de remplir au mieux son mandat de protection des civils. Il est à cet égard essentiel que la Mission puisse se déplacer librement sur l'ensemble du territoire du Soudan du Sud. Ma délégation encourage également la Mission à poursuivre ses activités de renforcement de la justice sud-soudanaise, notamment à travers les cours de justice mobiles.

Je voudrais enfin exprimer toute la gratitude de mon pays aux Casques bleus, aux policiers et aux civils déployés dans la MINUSS, mais aussi à tous les acteurs humanitaires présents au Soudan du Sud : ils apportent, dans des conditions difficiles, un soutien vital à la population sud-soudanaise.

M. Allen (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais dire, Monsieur le Président, à quel point je suis heureux de vous voir présider le Conseil durant ce mois qui, je crois, est votre dernier mois parmi nous au Conseil. Je me réjouis donc de vous voir à ce poste.

Je voudrais aussi remercier le Représentant spécial Shearer de son exposé et de tout ce qu'il a accompli, et remercier également Mme Sunday de son exposé très éclairant et des efforts qu'elle continue de déployer pour obtenir justice pour les femmes du Soudan du Sud et établir les responsabilités pour les actes de violence dont elles ont été les victimes. Lors de notre récente visite à Djouba, notre rencontre, avec elle et avec ses collègues militants de la société civile, a été une véritable source d'inspiration, et je me réjouis de l'entendre dire

que l'intérêt montré par le Conseil l'a aidée localement à ouvrir cet espace.

Je voudrais tout d'abord, comme d'autres, me féliciter des informations très positives relatives à la décision des parties sud-soudanaises de former le Gouvernement provisoire d'union nationale. Les Sud-Soudanais attendent depuis longtemps cette importante mesure, et le peuple du Royaume-Uni se joint à eux pour célébrer ce progrès majeur. Je voudrais donc saluer le leadership dont ont fait preuve le Président Kiir et le Premier Vice-Président Machar en faisant les compromis nécessaires, notamment sur le nombre et la composition des États en particulier. Faire passer les intérêts des Sud-Soudanais en premier est ce qui compte, et c'est ce qui atteste de leur leadership.

Je voudrais aussi louer le rôle de la région dans les efforts visant à rapprocher les parties. Je souscris entièrement à ce qu'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général sur l'importante unité démontrée par la sous-région et au-delà et sur les efforts déployés à cet égard. Ils méritent, certes, d'être largement remerciés, comme il l'a dit, tant cela reflète la vive préoccupation et le grand intérêt de la communauté internationale, mais il a oublié une personne, et je voudrais donc le remercier personnellement pour tout ce qu'il a fait.

Mais je voudrais également reprendre à mon compte la mise en garde formulée par le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer. Il est vraiment important que les dividendes de ces progrès soient ressentis par l'ensemble de la population. Ce n'est pas encore le cas. Notre objectif demeure d'aider les Sud-Soudanais à vivre à l'abri de la faim, de la violence et de la peur. Ce n'est que par la mise en œuvre effective des engagements pris par toutes les parties que le Soudan du Sud ira de l'avant.

N'oublions pas que c'est à cause de ce conflit que près de 400 000 personnes ont été tuées; que 7,5 millions d'autres ont besoin d'aide humanitaire; que la violence sexuelle et sexiste a été utilisée comme arme de guerre; que plus de 4 millions de personnes ont été déplacées; et que quelque 6,5 millions d'autres sont menacées par une insécurité alimentaire aiguë.

Le Royaume-Uni continuera de se tenir aux côtés du Soudan du Sud et de son peuple dans cet effort. Nous restons un des principaux donateurs humanitaires. L'année dernière, le Royaume-Uni a fourni au Soudan du Sud une aide humanitaire d'un montant de plus de 220 millions de dollars.

Comme je l'ai dit, les progrès accomplis récemment ne sont que le début de la prochaine étape du changement qui attend les Sud-Soudanais. Nous espérons que cet esprit de compromis va se poursuivre et que des progrès seront faits au plus vite afin de relever les nombreux défis à venir.

Pour l'instant, nous voulons voir la formation en temps voulu d'un gouvernement inclusif, ainsi que l'attribution des postes et des portefeuilles. Une mesure très concrète qui pourrait être prise consiste à veiller à une participation significative des femmes, comme Mme Sunday l'a dit clairement, tant à ce gouvernement qu'à l'avenir du Soudan du Sud. À cet égard, je dirais simplement que le quota de 35 % doit être le plancher, et non le plafond. Je me félicite des observations faites par Mme Sunday en général, et je suis particulièrement d'accord avec elle pour dire que les ressources naturelles du Soudan du Sud doivent être exploitées au profit de sa population, surtout l'éducation des filles.

Il faut maintenant s'atteler aux tâches qui auraient dû être achevées pendant la phase de prétransition. Il s'agit notamment de l'unification des forces et du processus de cantonnement. Une mise en œuvre partielle entraînerait de nouveaux problèmes de sécurité, et il faut éviter cela. Nous souhaitons une transparence totale à cet égard, notamment en ce qui concerne les fonds qui ont été déjà déboursés. Des efforts pour remédier aux niveaux croissants de violence intercommunautaire et des mesures immédiates pour faire face à la situation humanitaire seraient des signes que le Gouvernement donne la priorité à son peuple.

Le Conseil doit rester vigilant face aux risques. L'histoire a montré que la violence au Soudan du Sud peut s'intensifier rapidement. Outre l'engagement soutenu du nouveau Gouvernement, nous pensons que les efforts internationaux qui ont récemment donné lieu à ces bons résultats et à ces dividendes doivent se poursuivre au Soudan du Sud pour créer un environnement propice à une paix pérenne. Dans ce contexte, nous pensons qu'il importe de maintenir le régime de sanctions en place afin de décourager toute personne qui tenterait de saboter la paix, ainsi que l'embargo sur les armes, dont le but est de protéger la population sud-soudanaise. Bien entendu, les exemptions nécessaires doivent être correctement mises en œuvre.

Le Conseil de sécurité est resté aux côtés du Soudan du Sud au cours des dernières années et des derniers mois. Ce fut une période très difficile, mais le vif intérêt et l'attention portés à cette question,

notamment notre récente visite dans le pays, ont été des éléments importants pour promouvoir la paix. En tant que Conseil, nous devons maintenir cet intérêt et cette attention. Concernant la visite du Conseil de sécurité, je me souviens très bien des paroles d'un des représentants de la société civile que nous avons rencontrés. En parlant des parties sud-soudanaises, ce représentant a déclaré :

> « Lorsqu'elles sont unies, elles nous pillent. Lorsqu'elles sont divisées, elles nous tuent. Il vaut mieux qu'elles soient unies ».

Les Sud-Soudanais méritent de vivre dans un monde dans lequel ils ne sont pas en danger et dans lequel ils peuvent donner toute la mesure de leur potentiel et vivre pleinement leur vie. Comme nous le disons s'agissant de tous les habitants de la planète, ne laissons personne de côté.

Le Président et le Vice-Président ont fait preuve d'esprit de décision jusqu'à présent. Un véritable dirigeant est capable de faire des compromis pour le bien de son peuple. Je les applaudis pour cela. Mais ce n'est que le début. Il faut qu'eux et tous les représentants politiques sud-soudanais se comportent désormais en véritables hommes d'État. Le plus dur reste à venir.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Shearer et Mme Sunday des informations importantes qu'ils nous ont fournies.

Le Soudan du Sud a officiellement pris la décision de former un gouvernement provisoire d'union nationale. Nous nous félicitons de cet accord et de la volonté des parties de mettre de côté leurs divergences et d'ouvrir la voie à un processus de paix durable. À cet égard, nous voudrions saluer le rôle de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et d'autres acteurs régionaux et internationaux, pour les efforts de médiation qu'ils déploient dans le cadre de ce processus. Nous espérons que cette étape encourageante permettra de faire avancer les réformes convenues, en particulier celles qui concernent la justice transitionnelle, l'application du principe de responsabilité et la transparence de l'administration publique. De même, nous regrettons les récents incidents de violence intercommunautaire qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés, ainsi que les conditions de sécurité instables le long de la frontière.

S'il est vrai que ce rapprochement entre les parties constitue un pas important en avant, il n'en reste pas moins vrai qu'il ne sera un véritable succès que s'il se traduit par une élimination des causes profondes du conflit. Nous sommes vivement préoccupés par le dernier rapport de la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud (A/HRC/43/56), qui indique que plus de la moitié de la population souffre d'une grave insécurité alimentaire. Il est urgent que cet engagement se traduise par une amélioration de la qualité de vie d'une population au sein de laquelle plus de 7 millions de personnes ont besoin d'une assistance vitale.

Cette situation est exacerbée par les récentes inondations et par la menace persistante de maladies telles que le virus Ebola. En outre, nous sommes préoccupés par la menace grave que représente l'invasion de criquets pèlerins dans la Corne de l'Afrique, dont la reproduction est liée aux effets des changements climatiques, et qui a été qualifiée de catastrophe par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. À cet égard, il faut promouvoir des politiques publiques pour le développement de la résilience et l'atténuation des risques incontestés résultant des changements climatiques.

D'autre part, une fois de plus, nous appelons fermement à la mise en œuvre de toutes les mesures visant à mettre fin à la violence sexuelle et fondée sur le genre, au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats et aux violations des droits de l'homme en général. En particulier, nous appelons à la mise en œuvre de mécanismes de justice transitionnelle, tels que le Tribunal mixte pour le Soudan du Sud. À cet égard, nous tenons à saluer la ratification par le Gouvernement sud-soudanais du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, ainsi que la signature, par le Gouvernement et les Forces sud-soudanaises de défense du peuple, du plan d'action visant à faire cesser et à prévenir les violations graves contre les enfants.

L'impunité et l'absence de responsabilisation qui règnent au Soudan du Sud ont été les principaux moteurs de la violence. Il faut donc changer cette situation pour parvenir à une véritable transformation démocratique. Il est impératif que le Gouvernement de transition accorde d'urgence la priorité à l'application du principe de responsabilité et à un processus de réconciliation nationale. Il ne sera pas possible d'instaurer la paix s'il n'y a pas de volonté de traduire en justice les personnes coupables de crimes contre l'humanité.

Pour terminer, nous voudrions souligner la nécessité de promouvoir une participation véritable des femmes, des jeunes et de la société civile à la

formation du Gouvernement provisoire d'union nationale, et nous continuons de plaider en faveur d'un quota de 35 % de femmes aux postes de direction au sein du Gouvernement.

Mme Van Vlierberge (Belgique) : Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier chaleureusement M. David Shearer et Mme Betty Sunday pour leurs exposés et pour leur engagement et leur excellent travail mené dans des conditions extrêmement difficiles.

Nous saluons la décision des parties au Soudan du Sud de former un gouvernement provisoire d'union nationale, et nous saluons la prestation de serment des Vice-Présidents, le 22 février dernier. Il s'agit d'un pas important vers une paix durable. Ce développement est le résultat d'un esprit de compromis du Président Kiir et de Riek Machar, et de l'engagement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, des pays de la région, de l'Union africaine et de plusieurs acteurs internationaux. Nous encourageons maintenant toutes les parties à finaliser la formation d'un gouvernement d'union nationale équilibré et à continuer à mettre pleinement en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud.

Malgré les progrès louables des dernières semaines, de nombreux défis subsistent, comme par exemple l'unification des forces armées, un véritable dialogue politique, l'établissement des instruments pour la justice transitionnelle, ou le rapprochement avec les parties non signataires de l'accord de paix. Dans ce contexte, nous saluons les efforts importants de la Communauté de Sant'Egidio à Rome.

La formation d'un gouvernement de transition et la répartition des portefeuilles ministériels ne peuvent pas être des buts en soi. Il est essentiel que les progrès sur le plan politique se traduisent maintenant par une amélioration tangible du sort du peuple sud-soudanais. Or, la population continue à souffrir de la grave crise humanitaire. Plus de 7,5 millions de personnes ont besoin d'aide. La faim progresse en raison des sécheresses, des inondations et de l'instabilité politique intense des dernières années. Selon les derniers chiffres du Programme alimentaire mondial, 5,3 millions de Sud-Soudanais sont en crise ou à un niveau d'insécurité alimentaire encore plus alarmant. Plus de 1,3 million d'enfants souffriront de malnutrition aiguë en 2020. Ce sont des chiffres inacceptables.

Le cessez-le-feu continue d'être largement respecté, mais des combats continuent dans certaines parties des Équatoria. La violence intercommunautaire, la violence sexuelle et la criminalité persistent dans tout le pays, comme l'indique le plus récent rapport du Secrétaire général (S/2020/145). La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) fait état d'en moyenne 150 personnes tuées, blessées, enlevées ou victimes de violences sexuelles chaque mois. Nous appelons le Gouvernement à poursuivre en justice les auteurs de ces actes afin de mettre un terme au cycle de violence. Il faut également continuer à lutter contre l'impunité pour les violations graves des droits de l'homme, notamment par l'opérationnalisation des mécanismes de justice transitionnelle, comme la création du Tribunal mixte de l'Union africaine pour le Soudan du Sud.

Je passe maintenant au mandat de la MINUSS. Les développements encourageants des dernières semaines peuvent être reflétés dans le nouveau mandat, mais nous devons rester vigilants. Dans ce sens, nous pensons que le mandat doit rester largement inchangé. La protection des civils doit rester la tâche prioritaire de la MINUSS. Il est trop tôt pour reconfigurer les sites de protection des civils puisque la situation sur le terrain reste difficile et imprévisible. Le mandat devra accorder l'attention nécessaire aux droits de l'homme, aux enfants dans les conflits armés et à la violence sexuelle ou à caractère sexiste, car les défis sont bien réels. Nous soutenons la demande de la MINUSS d'intégrer la Force de protection régionale dans les effectifs de la Mission. Le dispositif opérationnel de la MINUSS a continué à évoluer pour devenir plus mobile et pour maximiser sa présence. Nous encourageons la Mission à continuer ses efforts à cet égard afin de dissuader la violence contre les civils.

Pour la première fois depuis quelque temps, il y a de vraies raisons d'être optimiste dans ce dossier. Une étape cruciale a été franchie. Il est maintenant temps de s'attaquer également aux défis restants, qui sont encore nombreux. Ce n'est qu'ainsi que le sort du peuple sud-soudanais pourra être amélioré de manière durable.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. David Shearer de son travail acharné et du travail qu'accomplit l'ensemble du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous l'assurons de notre plein appui. Je remercie également Mme Sunday de son exposé.

Je souhaite la bienvenue à notre ami l'Ambassadeur Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud, à la présente séance.

Le Viet Nam suit de près l'évolution de la situation au Soudan du Sud. Nous accueillons avec une grande satisfaction la décision prise par tous les acteurs de former un gouvernement de transition, y compris le Président Salva Kiir et le Premier Vice-Président, Riek Machar. Nous saluons les efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), l'Union africaine, l'Afrique du Sud et les autres parties concernées. C'est une réalisation extrêmement importante, dont nous estimons qu'elle constituera le fondement de la paix et de la prospérité à long terme au Soudan du Sud. À la lumière des événements récents, qu'il me soit permis de faire les observations suivantes.

Premièrement, nous réaffirmons l'importance de la pleine mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud par les parties sud-soudanaises. La formation d'un gouvernement de transition marque le début d'une nouvelle période, mais il reste beaucoup de travail à accomplir. Le Viet Nam appelle les parties à régler les questions en suspens de manière énergique, dans un esprit de confiance et d'entente mutuelles. Nous sommes fermement convaincus que si les parties manifestent une volonté et un engagement similaires à ceux qui ont permis de former un gouvernement de transition, elles parviendront à régler toutes les questions en suspens. Nous attendons avec intérêt la conférence du dialogue national, qui débutera le 16 mars. Nous accueillons également avec satisfaction les récents pourparlers de paix qui se sont tenus à Rome entre le Gouvernement et les parties non signataires de l'accord de paix. En notre qualité notamment de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, nous continuerons d'appuyer tous les efforts déployés dans le cadre de ce processus.

Deuxièmement, nous jugeons encourageant de constater que le cessez-le-feu tient dans la plus majeure partie du pays et que les conditions de sécurité sont restées globalement stables, comme le souligne le Secrétaire général dans son dernier rapport sur la MINUSS (S/2020/145). Nous relevons toutefois que la violence intercommunautaire reste un problème. En parallèle des efforts pour mettre en place le Gouvernement de transition, le Viet Nam appelle toutes les parties concernées au Soudan du Sud à continuer de respecter le cessez-le-feu et à s'abstenir de tout acte qui pourrait compromettre les efforts en faveur de l'instauration d'une paix durable. Il importe également de prendre des mesures efficaces supplémentaires pour lutter contre la violence intercommunautaire et ses causes profondes. Nous saluons le travail et les efforts de la MINUSS, en particulier les soldates de la paix, dans le domaine de la protection des civils. Il faut continuer d'encourager la participation d'un nombre accru de femmes soldats de la paix, et garantir leur sûreté et leur sécurité. Le contingent vietnamien féminin représente 16 % des soldats de la paix de la MINUSS, et il fait de l'excellent travail. Le potentiel des femmes n'a pas encore été pleinement libéré.

Troisièmement, nous nous félicitons des efforts des organisations régionales et sous-régionales, en l'occurrence l'Union africaine et l'IGAD, pour faciliter l'application de l'accord de paix. Le rôle de l'IGAD en tant que garante de l'accord de paix restera essentiel durant la période de transition. Nous saluons les efforts de la MINUSS et du Représentant spécial du Secrétaire général, qui prodiguent leurs bons offices aux parties sud-soudanaises et à l'IGAD. Nous espérons que l'ONU, l'Union africaine et l'IGAD appuieront la mise en place de nouvelles mesures de confiance pour faciliter la tâche du Gouvernement de transition.

Quatrièmement, le Viet Nam se félicite chaleureusement des récentes évolutions économiques positives au Soudan du Sud. Le taux de croissance de 8,2 % du produit intérieur brut prévu en 2020 est très encourageant. Dans le même temps, nous reconnaissons que le peuple sud-soudanais reste confronté à des problèmes humanitaires critiques. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais et les autres parties au Soudan du Sud à ne ménager aucun effort en vue de promouvoir des moyens de subsistance durables pour la population.

Cinquièmement, nous réitérons que, selon nous, les sanctions doivent être utilisées en tant que moyen de promouvoir une paix et une sécurité durables dans le pays et qu'elles doivent être correctement ciblées. Elles ne doivent pas avoir d'incidence néfaste sur la capacité de la population de subvenir à ses besoins, sur le développement du pays ou sur le bon fonctionnement et les capacités du Gouvernement, qui a la charge de garantir la sécurité et la stabilité dans le pays. Ces mesures sont susceptibles d'être modifiées en fonction des progrès accomplis dans le contexte du processus de paix et de réconciliation et dans la mise en œuvre des engagements pris par les parties.

Enfin, le Viet Nam réitère sa position inchangée en faveur de l'unité, de la paix, de la stabilité et de la souveraineté du Soudan du Sud.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général,

M. David Shearer, et Mme Betty Sunday de leurs exposés. Je remercie également le personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) du travail remarquable qu'il accomplit.

L'Estonie accueille avec satisfaction les progrès encourageants accomplis dans le contexte du processus de paix au Soudan du Sud, notamment les pourparlers en cours visant à former un gouvernement de transition. Nous espérons que les parties parviendront à se mettre d'accord. Les dirigeants doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'un jeu à somme nulle.

L'Estonie se félicite de la signature du plan d'action global visant à mettre un terme à toutes les violations graves commises contre des enfants et à les prévenir. Nous tenons à remercier la MINUSS et l'UNICEF d'appuyer ce processus. Cependant, selon le rapport publié par la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud en février (A/HRC/43/56), quelque 19 000 enfants se trouvent dans les rangs des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et des groupes d'opposition armés. Nous appelons tous les signataires à garantir une mise en œuvre rapide et complète du plan d'action. C'est à eux qu'il revient de garantir sa réussite. Le peuple sud-soudanais le mérite.

Nous savons que l'évolution vers un gouvernement d'unité n'est qu'un premier pas. Il reste beaucoup à faire. Le maintien de la volonté politique sera nécessaire pour faire avancer la consolidation de la paix et la réconciliation entre les parties, en particulier pour l'unification des forces. La coopération est le seul moyen d'aller de l'avant.

Nous sommes très préoccupés par la situation humanitaire désastreuse dans le pays. On estime à 7,5 millions le nombre de Sud-Soudanais qui auront encore besoin d'une aide humanitaire cette année. Plus de 3,5 millions de personnes restent déplacées de force, car des problèmes de sécurité et de multiples autres raisons continuent de les empêcher de rentrer chez elles.

La lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre doit demeurer prioritaire. Il est très important de s'attaquer à la culture d'impunité. Nous nous félicitons des progrès réalisés grâce aux audiences foraines et encourageons la MINUSS à poursuivre ces efforts. Nous sommes également favorables à ce que les auteurs de violations des droits de la personne fassent l'objet de sanctions et nous encourageons l'action du Groupe d'experts à cet égard. Nous voudrions insister sur l'importance de la participation pleine, effective et significative des femmes dans tous les domaines et à tous les niveaux de la direction politique, du processus de paix et du gouvernement, aussi bien avant que pendant la transition.

L'Estonie est préoccupée par la persistance des violences intercommunautaires, qui ont eu un effet dévastateur sur la population civile. La principale responsabilité d'un État, c'est de protéger ses citoyens. Ces trois derniers mois, la MINUSS a été incapable de répondre à la violence dans au moins 46 cas en raison des restrictions de circulation imposées par le Gouvernement précédent. Nous appelons les dirigeants du Soudan du Sud à traiter la question des violations de l'accord sur le statut des forces. Je souhaite que les dirigeants actuels trouvent un plus grand terrain d'entente et changent la vie de la population sud-soudanaise de la manière la plus positive possible.

M. Syihab (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, pour son action inlassable en faveur de la paix au Soudan du Sud et pour son exposé éclairant. Je tiens également à remercier Mme Betty Sunday de son important exposé de ce matin.

L'Indonésie salue l'accord visant à former le Gouvernement provisoire d'union nationale et félicite les deux parties de leur esprit de compromis. Leur convergence témoigne de leur attachement à créer un environnement propice à la paix. Bien que le cessez-le-feu continue de tenir, nous constatons qu'il y a des affrontements dans les régions de l'Équatoria-Occidental, de l'Équatoria-Central et du Haut-Nil et qu'un certain nombre de problèmes de sécurité subsistent. Toutefois, nous sommes également convaincus que, grâce à la détermination des parties à s'acquitter de leurs responsabilités respectives, les difficultés pourront être surmontées. Une paix et une stabilité durables accompagnées de la prospérité sont tout à fait possibles. La population sud-soudanaise les mérite pleinement. À cet égard, je tiens à souligner les trois éléments suivants.

Premièrement, la formation du Gouvernement de transition doit être parachevée. Sachant qu'il reste beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne les dispositions transitoires de sécurité et la création des trois zones administratives, l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud reste le meilleur plan directeur global pour consolider la paix avec le large appui des parties sud-soudanaises. La mise en œuvre effective de l'Accord revitalisé, notamment le parachèvement de la formation du Gouvernement de

transition, est d'une importance capitale. Nous devons montrer aux Sud-Soudanais que cette fois-ci, ce sera différent. Les dirigeants des parties doivent tenir leurs promesses. Dans ce processus, il ne faut épargner aucun effort pour mettre un terme à toute mesure qui pourrait être perçue par l'autre partie comme une provocation. L'Indonésie félicite l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Afrique du Sud, ainsi que d'autres pays, pour leur soutien à la consolidation de la paix au Soudan du Sud. L'action de l'Organisation des Nations Unies et des partenaires régionaux et internationaux reste déterminante.

Deuxièmement, il faut améliorer la situation humanitaire. L'ouverture de nouveaux espaces d'expression et l'évolution positive du climat politique doivent aussi servir à renforcer et élargir l'action humanitaire, qui est actuellement répartie de manière inégale. L'Indonésie est préoccupée par le fait que 1,67 million de personnes restent déplacées à l'intérieur du pays et que 2,2 millions d'autres vivent dans les pays voisins. L'appel du Secrétaire général à atteindre l'objectif de 1,5 milliard de dollars au titre du Plan de réponse humanitaire de 2020 doit être dûment entendu. Nous saluons également la signature du plan d'action global visant à mettre un terme à toutes les violations graves commises contre les enfants et à les prévenir, ce qui indique que le Soudan du Sud a établi les bonnes priorités, et la mise en œuvre du plan doit être pleinement soutenue.

Troisièmement, je souhaite évoquer le rôle de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). L'Indonésie appuie la prorogation du mandat de la MINUSS, qui doit conserver ses effectifs actuels et son rôle de soutien au processus de paix. En même temps, le mandat doit également refléter les évolutions positives en cours. Les problèmes d'accès physique étant un obstacle important à l'aide humanitaire, la mobilité de la MINUSS, en particulier de ses moyens aériens et fluviaux, doit être renforcée. Les militaires et les policiers indonésiens, y compris les policières chargées du maintien de la paix, sont fiers d'être actuellement au service de la Mission. Leur professionnalisme et leur travail acharné, notamment au travers de leur coopération avec les communautés locales, ont déjà produit des résultats concrets.

Enfin, le peuple sud-soudanais est parvenu à un moment critique dans son cheminement vers la paix. Sa détermination, conjuguée au soutien efficace fourni par l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires, est la promesse d'un avenir pacifique et prospère. Je réaffirme l'appui de longue date de l'Indonésie à la paix et à la stabilité durables au Soudan du Sud, notamment au moyen de ses contributions à la MINUSS.

M. Matjila (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui sur le Soudan du Sud. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, et notre sœur, Mme Betty Sunday, de leurs exposés. Nous les félicitons, ainsi que leurs équipes, pour leur action au Soudan du Sud et leur contribution à la stabilité du pays. Nous souhaitons également la bienvenue à notre collègue et ami, le Représentant permanent du Soudan du Sud, dans la salle du Conseil et nous attendons avec intérêt son exposé sur l'évolution de la situation dans sa patrie.

Je limiterai mon intervention à trois questions, à savoir la situation politique, la situation en matière de sécurité et la situation humanitaire, ainsi qu'à la prorogation du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

En ce qui concerne la situation politique, les dirigeants du Soudan du Sud ont offert à leur pays le début d'un espoir renouvelé grâce aux sacrifices et aux compromis qu'ils ont consentis. À cet égard, nous tenons à féliciter le Gouvernement sud-soudanais et tous les partis politiques pour l'ensemble des progrès réalisés à ce jour dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'Afrique du Sud salue le Président Salva Kiir Mayardit, M. Riek Machar et les dirigeants des autres groupes d'opposition, qui sont parvenus à un accord pour former un gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et ouvert à tous à la date convenue du 22 février.

Forts de ce nouvel espoir, nous encourageons toutes les parties à continuer de traiter les questions en suspens relatives à la mise en œuvre de l'accord de paix, ainsi qu'à poursuivre le dialogue qui leur a permis de réaliser des progrès notables jusqu'à présent. À cet égard, nous attendons avec intérêt l'organisation de la conférence du dialogue national, qui doit débuter le 16 mars. Ces progrès doivent se traduire par des dividendes de paix dont les Sud-Soudanais ordinaires pourront bénéficier dans leur vie quotidienne, grâce au développement socioéconomique, à la sécurité et à la stabilité durable.

L'Afrique du Sud félicite l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine et la communauté internationale de leur rôle dans la

facilitation de la formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé. En outre, nous félicitons également la Communauté de Sant'Egidio d'avoir facilité la signature de la déclaration de Rome par les groupes non signataires de l'Accord revitalisé, lesquels ont accepté un cessez-le-feu au Soudan du Sud et ont décidé de se joindre au processus de paix. Il s'agit d'un processus essentiel qui met l'accent sur l'inclusion afin d'éviter que des fauteurs de troubles ne viennent perturber le processus politique, ce qui pourrait compromettre les précieux acquis engrangés à ce jour.

Nous nous félicitons également du rôle essentiel joué par les Sud-Soudanaises et souhaitons, par l'intermédiaire de Mme Sunday et de l'Ambassadeur Malwal, rendre un hommage particulier aux femmes ordinaires qui, dans les coins les plus reculés du pays, ont soutenu le processus de paix. Nous voulons remercier les femmes au sein du Gouvernement et des partis politiques qui ont veillé à ce que la voix des femmes soit non seulement entendue mais aussi respectée et qu'elle ait une influence sur l'évolution de la situation politique dans le pays. Les Sud-Soudanaises méritent d'être à la table des négociations, et le quota de 35 % ou plus devrait être respecté tout au long des étapes du processus politique.

Le Gouvernement d'union nationale devra s'occuper de la réforme du secteur de la sécurité et de la formation de services de sécurité unifiés. Il devra également créer les conditions qui permettront aux personnes déplacées et aux réfugiés de rentrer chez eux, aux écoles qui avaient été fermées d'être rouvertes et aux enfants de poursuivre leurs rêves. En écho à mon collègue du Viet Nam, nous demandons la levée concomitante des sanctions pour appuyer ces évolutions positives.

Sur les plans humanitaire et sécuritaire, nous jugeons encourageante la cessation durable des hostilités, qui témoigne de la volonté politique des dirigeants. Nous voudrions, toutefois, exprimer notre préoccupation concernant les violences intercommunautaires et les affrontements entre fractions dans les régions du Jongleï et de Pibor, qui ont entraîné la mort de civils et provoqué des déplacements de populations. Nous exhortons le Gouvernement à s'atteler à régler le problème des accrochages et des flambées de violence intercommunautaires qui pourraient menacer la paix et la stabilité et qui ont déjà fait de nombreuses victimes et déplacé des millions de personnes.

La situation humanitaire catastrophique exige une action collective de notre part. Nous appelons les donateurs internationaux à appuyer le plan d'aide humanitaire pour le Soudan du Sud en 2020, qui nécessite 1,5 milliard de dollars pour répondre aux besoins vitaux de 5,6 millions de personnes.

Nous exhortons par ailleurs toutes les parties à respecter leur engagement à mettre fin aux violations ciblant les enfants et à les prévenir. À cet égard, nous nous félicitons de la signature par le Gouvernement d'un plan d'action global visant la cessation et la prévention de toutes les violations graves à l'encontre des enfants.

En ce qui concerne le mandat de la MINUSS, nous devons avant toute chose féliciter la Mission du rôle important qu'elle continue de jouer au Soudan du Sud. Nous sommes également encouragés par la poursuite de sa coopération avec les autorités du pays et l'appelons à poursuivre sur cette voie en appuyant le Gouvernement provisoire d'union nationale. À cet égard, il est important que nous maintenions la capacité actuelle de la Mission et que nous veillions à ce qu'elle dispose du mandat et des moyens nécessaires pour s'acquitter de ses tâches.

Enfin, nous sommes à un moment charnière, mais ce n'est qu'un début. La communauté internationale doit continuer d'appuyer tous les aspects du processus de paix afin de prévenir une reprise du conflit. À cet égard, l'Afrique du Sud reste fermement déterminée à soutenir le processus de paix dans le pays afin d'édifier un Soudan du Sud pacifique, stable, uni et prospère.

Mme Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines remercie le Représentant spécial du Secrétaire général Shearer de son exposé et des efforts qu'il déploie pour faire avancer le processus de paix. Nous remercions également Mme Betty Sunday de son exposé. Nous saluons la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud dans la salle aujourd'hui.

Le Soudan du Sud est en passe d'atteindre un jalon important dans ses neuf ans d'histoire, et Saint-Vincent-et-les Grenadines se tient aux côtés du peuple sud-soudanais alors qu'il entame ce nouveau chapitre de son parcours. Nous savons que la formation d'un gouvernement de transition ne réglera pas du jour au lendemain tous les problèmes du Soudan du Sud et qu'elle n'est pas non plus une panacée face aux ravages causés dans le pays ces dernières années. Malgré ces difficultés, nous pensons que le Soudan du Sud est engagé sur la bonne voie pour s'assurer un avenir prospère.

Saint-Vincent-et-les Grenadines applaudit la décision prise par les parties sud-soudanaises de former

le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. L'esprit de compromis dont ont fait preuve les parties pour mettre de côté leurs différends dans l'intérêt du peuple est positif et réaffirme l'importance du dialogue dans le règlement des conflits. Nous saluons également les efforts qu'elles ont consentis pour respecter le quota de 35 % de femmes dans les mécanismes officiels de mise en œuvre et de suivi de l'Accord revitalisé, en particulier le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité et la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée.

Alors que le Soudan du Sud ouvre une nouvelle page dans l'édification de sa nation, Saint-Vincent-et-les Grenadines encourage tous ses dirigeants à assumer leurs responsabilités collectives et à faire en sorte que les gains durement acquis qui ont permis la formation d'un gouvernement de transition soient préservés et renforcés. À cet égard, la mise en œuvre intégrale de l'Accord revitalisé, notamment la cessation permanente des hostilités, le lancement de la conférence de dialogue national, l'établissement d'une constitution permanente et la bonne gestion du Gouvernement de transition au cours des 36 prochains mois en amont des élections générales, restent essentiels.

Ma délégation sait que la promesse d'une paix durable se heurte à des défis redoutables, notamment les obstacles qui continuent d'entraver les dispositions de sécurité et la justice transitionnelle, ainsi que les problèmes de la pauvreté, de la corruption, des effets néfastes des changements climatiques, de la violence sexuelle liée au conflit, du recrutement d'enfants durant le conflit armé et de la situation humanitaire catastrophique. De tels défis risquent d'empêcher le peuple sud-soudanais de parvenir au développement durable. Cela dit, s'ils sont difficiles à relever, ils ne sont en aucun cas insurmontables.

C'est pourquoi Saint-Vincent-et-les Grenadines exhorte les dirigeants sud-soudanais et toutes les parties prenantes au sein de l'État à saisir cette occasion et à continuer de travailler ensemble afin d'assurer la paix, la sécurité et le développement pour l'avenir du pays et de tous ses enfants. Elle les engage également à s'abstenir de tout mesure négative qui pourrait compromettre les progrès déjà réalisés. Un retour au conflit et à la violence généralisée aggraverait non seulement les souffrances d'une nouvelle génération de Sud-Soudanais, mais pourrait aussi causer des dommages irréparables, ce qui aurait des ramifications dangereuses pour les pays voisins et le continent dans son ensemble.

Saint-Vincent-et-les Grenadines salue les efforts inlassables déployés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, la Communauté de Sant'Egidio à Rome et le Gouvernement sud-africain, en particulier le Vice-Président David Mabuza, Envoyé spécial de l'Afrique du Sud au Soudan du Sud, et les félicite du rôle constructif qu'ils ont joué pour aider le Soudan du Sud à parvenir à ce moment prometteur.

Pour terminer, nous réaffirmons notre solidarité indéfectible avec le peuple sud-soudanais et restons enthousiastes à l'égard du processus de reconstruction du pays. L'unité est la clef du succès. Nous appelons la communauté internationale à continuer de soutenir le Soudan du Sud dans ce nouveau chapitre de son histoire.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Lorsque je suis entré dans la salle ce matin, j'étais accompagné de notre collègue du Soudan du Sud, qui était d'humeur très enthousiaste. Je lui ai demandé pourquoi il était de si bonne humeur. Il m'a dit : « N'est-ce pas formidable le résultat que nous avons ici? » Je lui ai dit : « Eh bien, il a fallu attendre la troisième date butoir pour qu'elle soit enfin respectée. » Ce à quoi il a répondu : « Mieux vaut tard que jamais ». Je suis d'accord, mais nous devons nous rappeler que la situation actuelle est la même que celle que nous avons connue en 2016, et en 2016, nous pensions également avoir une solution au problème. Je pense donc que nous serions bien avisés de faire preuve d'une certaine prudence. Je voudrais également reconnaître que les dirigeants, cette fois-ci, ont mis l'intérêt du pays et du peuple au premier rang. Nous devons tous le reconnaître.

Mais, comme je l'ai dit, nous devons rester sur nos gardes. Il n'y a toujours pas de gouvernement. C'est le lieu ici d'exhorter les autorités, par l'entremise de l'Ambassadeur, à tenir la promesse selon laquelle 35 % des ministres seront des femmes. J'ai entendu quelqu'un dire, en ce qui concerne les gouverneurs, que nous n'en sommes pas encore là. J'invite également le Gouvernement et les parties concernées à veiller à ce que 35 % des gouverneurs soient des femmes.

La deuxième partie de l'Accord revitalisé qui n'a pas encore été mise en œuvre concerne les dispositions transitoires de sécurité. Je rappelle ce que David Shearer a dit à propos de ces dispositions : la mise en œuvre

des mesures transitoires accuse un retard dangereux et nous devons tout mettre en œuvre pour que le processus fonctionne bien, que les dispositions soient mises en place correctement et que les formations idoines soient dispensées, notamment en ce qui concerne la préparation à la lutte contre les violences sexuelles.

Encore une fois, comme je viens de le dire, nous devons nous inquiéter. Les rapports du Comité international de la Croix-Rouge signalent que, sur place, de nouvelles violences régionales ont éclaté et que, dans l'État du Jongleï, des centaines de civils ont dû fuir. Il y a eu beaucoup de violence, et c'est d'ailleurs une preuve supplémentaire du fait que les changements climatiques ont un effet direct sur la sécurité, puisque, comme nous l'avons également entendu de la part du Représentant spécial, les inondations ont détruit les récoltes et les moyens de subsistance, et ont entraîné des violences communautaires.

Alors, que reste-t-il à faire? Premièrement, et je suis d'accord avec le programme présenté par David Shearer, il faut s'attaquer à l'impunité. Il faut lutter sans relâche contre les violences sexuelles; nous avons besoin que le principe de responsabilité soit appliqué à cet égard. Mme Sunday a elle aussi souligné ce problème.

En ce qui concerne la corruption, la responsabilité financière et la transparence sont impératives. Toutefois, je voudrais également, puisque tous les membres siègent au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2206 (2015) concernant le Soudan du Sud, aborder le rapport du Groupe d'experts. Dans ses rapports, le Groupe relate régulièrement au Comité des sanctions le manque de transparence concernant les fonds débloqués pour la mise en œuvre concrète de l'accord de paix. Il serait bon que cette absence de transparence disparaisse et que les fonds aillent effectivement aux camps de formation et aux sites de cantonnement. Mme Sunday nous a parlé de la situation sur le terrain dans les centres de formation.

Le Groupe d'experts surveille également l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles du Soudan du Sud et a pris note de l'absence de contrôle de l'origine et de la destination des fonds. Le Soudan du Sud est un pays riche mais, dans le même temps, comme on l'a entendu de la bouche du représentant du Royaume-Uni, et c'est aussi le cas de l'Allemagne, nous dépensons des millions chaque année pour appuyer le pays. Je pense donc qu'on est en droit de demander davantage de contrôle et de transparence s'agissant de sa situation financière.

Pour donner au Conseil un exemple concret tiré du rapport public du Groupe d'experts, le Ministère du pétrole ne publie pas les noms des sociétés qui répondent aux appels d'offres pour acheter le pétrole brut sud-soudanais. Nous savons, bien sûr, que le pétrole brut est la principale source de revenus du pays.

Alors, en ce qui concerne l'impunité, la lutte contre la corruption et la fin de l'exclusion, je ne peux que souscrire à ce que Mme Sunday a dit quant à la nécessité de laisser la société civile jouer un rôle plus important, ainsi qu'au sujet de la liberté de la presse; c'est indispensable pour le bon fonctionnement d'un État.

S'agissant de l'avenir de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), là encore, nous devons veiller à ce que ce qui s'est passé en 2016 ne se reproduise pas, et je pense donc que nous devrions conserver le mandat tel quel. La MINUSS doit continuer d'appuyer le processus de paix. Ici, je voudrais moi aussi ajouter ma voix à celles qui ont demandé au Gouvernement sud-soudanais de ne pas imposer de restrictions à la circulation des soldats de la paix.

Quant au mandat, la première priorité doit être la protection des civils, et c'est pourquoi je soutiens également ce que M. Shearer a dit concernant la mobilité des soldats de la paix et l'appui à l'état de droit.

S'agissant du régime des sanctions, nous devons l'examiner pour voir si les listes ont été mises à jour, mais je mets à nouveau en garde contre la levée des sanctions. Elles ont été imposées avec un but précis; pour parvenir à la réconciliation, il faut un mécanisme d'établissement des responsabilités. Nous ne devons pas laisser l'impunité prévaloir pour les nombreux crimes qui ont été commis, notamment les violations des droits humains, les violations du droit international humanitaire et les violations flagrantes dans le cas de violences sexuelles. Je plaide donc pour que le bon travail dont s'acquitte le Comité des sanctions soit poursuivi.

Dernier point, et non des moindres, je voudrais me faire l'écho de celles et ceux qui ont remercié M. Shearer et, à travers lui, toute l'équipe de la MINUSS et tous les acteurs humanitaires. Nous remercions Betty Sunday et, par son intermédiaire, tous les membres de la société civile, pour le travail courageux qu'ils accomplissent. Ce sont eux qui ont le plus souffert; les femmes et les enfants ont été les principales victimes de ce conflit qui a duré trop longtemps. Je voudrais également remercier l'Union africaine, les organisations régionales, l'Afrique

du Sud et la Communauté de Sant'Egidio qui fait un travail important.

L'Allemagne continuera d'appuyer le pays par le biais de l'aide au développement. Il y a quelques semaines à peine, nous avons débloqué une contribution de 5 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale commun de la MINUSS et de l'équipe de pays des Nations Unies pour la réconciliation, la stabilisation et la résilience, qui soutient des programmes axés sur la collectivité, s'attaque aux causes profonde du conflit et fournit des incitations socioéconomiques à la paix; nous encourageons d'autres pays à nous emboîter le pas.

M. Ben Lagha (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie de leurs exposés M. David Shearer, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), ainsi que Mme Betty Sunday.

La Tunisie se félicite des derniers faits nouveaux recensés dans le processus de paix au Soudan du Sud, à commencer par la décision de former un gouvernement de transition revitalisé. Nous considérons qu'il s'agit là d'un nouveau pas en avant crucial et nous espérons que la communauté internationale continuera d'apporter son soutien au Soudan du Sud, afin que la phase de transition soit couronnée de succès et que la sécurité, la stabilité et la paix puissent être instaurées dans le pays et dans la région.

La Tunisie apprécie les récents efforts de médiation déployés par les deux envoyés spéciaux dépêchés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement et par l'Afrique du Sud, sous les auspices de l'Union africaine et de plusieurs pays de la région, afin de rapprocher les points de vue du Gouvernement et de l'opposition.

Nous félicitons les parties sud-soudanaises, qui ont fait montre de souplesse et de sens des responsabilités afin de veiller à ce que prévalent les intérêts du peuple. Nous les exhortons à consentir de nouveaux efforts pour consolider la confiance et le dialogue en vue de conclure la formation d'un gouvernement revitalisé et ouvert à tous et d'assurer une plus grande participation des femmes. Dans le même temps, nous encourageons le Gouvernement et les factions non signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud à poursuivre le dialogue.

Nous réaffirmons l'importance d'un règlement définitif des questions en suspens, notamment s'agissant des frontières entre les États et des dispositions transitoires de sécurité, afin d'accélérer encore la mise en œuvre du processus de paix, conformément aux dispositions de l'Accord revitalisé.

Compte tenu de son expérience en matière de transition politique, la Tunisie estime que le succès des différentes étapes de la transition ne pourra être garanti que par le consensus. Il s'agit là d'une option stratégique visant à désamorcer les tensions politiques et la violence, à assoir la démocratie et à promouvoir la participation des femmes et des jeunes, ainsi qu'à soutenir le rôle de la société civile. Les derniers faits nouveaux positifs ne doivent pas nous faire oublier les défis et les complexités qui subsistent au Soudan du Sud.

La Tunisie se félicite que l'accord de cessez-le-feu soit toujours largement respecté. Toutefois, nous faisons part de notre préoccupation face à la détérioration des situations humanitaire et économique et aux violations persistantes des droits humains, aux actes criminels et aux actes de violence sexuelle, qui sont en augmentation. Ces violations sont décrites dans le rapport de la Commission sur les droits de l'homme au Soudan du Sud publié le mois dernier (A/HRC/43/56).

Nous engageons le Gouvernement à maintenir et à renforcer la sécurité partout dans le pays, ainsi qu'à lutter contre l'impunité. Nous rappelons à toutes les parties la nécessité de respecter le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire afin de garantir l'acheminement en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin, ainsi que l'intégrité physique et morale des citoyens. Nous soulignons également l'importance pour la communauté internationale et l'ONU de fournir un appui technique et logistique au Gouvernement afin d'accélérer l'application des dispositions transitoires de sécurité, notamment le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et la formation d'une armée unifiée, ce qui contribuera à créer un environnement calme et stable sur les plans politique, social et de la sécurité, propice au retour volontaire et dans la sécurité des réfugiés et des déplacés.

La Tunisie appuie le renouvellement du mandat de la MINUSS et estime que cela revêt la plus haute importance compte tenu des défis actuels évoqués. Mon pays appuie les efforts que déploie le Représentant spécial du Secrétaire général à la tête de la MINUSS pour faire avancer le processus politique en cours entre les parties sud-soudanaises. Nous appuyons également le MINUSS dans l'exécution de son mandat, conformément à ses quatre priorités stratégiques. Nous demandons à ce que

ses travaux soient facilités et que sa liberté de circulation soit garantie pour qu'elle puisse s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, notamment la protection des civils ainsi que la surveillance et les enquêtes en matière de droits de l'homme.

Pour terminer, ma délégation exprime l'espoir que le Soudan du Sud tournera définitivement la page de la violence et des affrontements, ouvrant ainsi une nouvelle étape de son histoire moderne fondée sur une paix durable, la justice, la réconciliation nationale et la prospérité pour les Sud-Soudanais.

M. Abarry (Niger) : Sur le chemin de la paix, il n'y a pas de petits pas. Toute distance parcourue dans la bonne direction nous rapproche de l'objectif ultime – celui du retour de la paix. Je partage amplement l'optimisme de M. Shearer et encourage les acteurs politiques sud-soudanais à continuer à faire preuve de courage politique pour encore avancer sur la voie, certes difficile, mais la seule qui vaille, celle de la paix, dans l'intérêt de leur peuple.

Cet optimisme transparaît également dans le rapport du Secrétaire général (S/2020/145), à travers le respect du cessez-le-feu et le renforcement de la confiance entre les parties. Le discours d'apaisement prononcé le 22 février par le Président Salva Kiir, à travers lequel il a notamment appelé au pardon et à la réconciliation entre tous les fils du pays marque un moment historique qu'il convient de saluer.

Le Niger soutient la décision de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) de demander une révision de la composition et du rôle de la force de protection de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Nous saluons également le projet visant à organiser des conférences régionales dans le cadre du dialogue national. Nous sommes très sensibles à la situation des femmes et de la jeune fille, et apprécions l'excellent travail de Mme Sunday en faveur de cette frange vulnérable de la population sud-soudanaise.

En plus des éclaircies politiques de ces derniers temps, l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques est un autre signal positif qui pourrait renforcer la dynamique positive actuelle. De cette manière, le Soudan du Sud pourrait mettre à profit ses immenses ressources et potentialités pour faire face aux défis auxquels sa population est confrontée.

Comment ne pas féliciter l'Union africaine, l'IGAD, l'Afrique du Sud et les voisins du Soudan du Sud pour leur implication dans le processus de paix. Nous exprimons notre soutien à la MINUSS pour son rôle éminemment positif en appui au processus de paix et espérons qu'elle disposera des moyens adéquats pour encore mieux s'acquitter de sa mission.

Par ailleurs, au regard du prix très élevé payé par les populations civiles et en particulier par les femmes, mon pays rappelle l'importance de mettre en œuvre les dispositions de l'Accord de paix revitalisé de novembre 2018 relatives à la justice transitionnelle, dont nous avons pu mesurer toute la pertinence lors du débat organisé sur cette question pendant la présidence belge du Conseil (voir S/PV.8718). C'est à ce prix que les populations durement meurtries par les affres de la guerre surmonteront leurs traumatismes et s'attelleront à paver le chemin d'une véritable réconciliation entre toutes les filles et toutes les fils du Soudan.

Nous attendons les bonnes nouvelles que l'Ambassadeur Malwal, présent parmi nous, ne manquera pas de nous donner.

M. Polyanski (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous voudrions féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. David Shearer, pour son exposé et l'assurer de notre soutien sans faille à ses activités et à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud qu'il dirige. Nous remercions Mme Betty Sunday des informations qu'elle a partagées avec nous. Nous remercions aussi les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

Le Soudan du Sud est un très jeune État qui se trouve à un moment critique de son histoire. Il incombe à la communauté internationale de fournir l'appui dont ont besoin les Sud-Soudanais pour relever les défis auxquels le pays est confronté. Moscou salue les progrès enregistrés récemment dans le processus de règlement pacifique au Soudan du Sud. Ils ont été possibles grâce aux accords de compromis conclus par les principales parties au processus de paix sud-soudanais. Nous voudrions souligner l'importante initiative du Président Salva Kiir, qui a fait preuve de volonté politique et a fait des compromis s'agissant de la division administrative du pays. Nous prenons également note de la décision de Riek Machar de se joindre au processus de formation du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé et d'assumer le poste de Premier Vice-Président.

Nous sommes convaincus que le début de la mise en place de nouveaux organes de gouvernance du pays

et l'achèvement de la période de prétransition dans les délais convenus créeront les conditions nécessaires pour que le Soudan du Sud continue d'avancer vers la stabilité politique et la réconciliation nationale et pour que les tâches urgentes en matière de développement socioéconomique soient menées à bien dans l'intérêt de tous les Sud-Soudanais.

Nous pensons qu'il est important que les parties se montrent disposées à surmonter leurs différends au moyen d'un dialogue franc. Nous espérons que toutes les formalités nécessaires seront bientôt achevées et que l'application des accords concernant la période de transition se poursuivra. Nous estimons que seule la mise en œuvre pleine et entière des engagements pris par les parties permettra de renforcer la confiance mutuelle et de prévenir la répétition des erreurs du passé.

Nous prenons note de la réduction du niveau de violence armée et du nombre d'affrontements intercommunautaires depuis la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud en 2018. L'amélioration de la situation en matière de sécurité a contribué à améliorer l'accès humanitaire. Le nombre de violations des droits de l'homme a nettement diminué. Cela a eu un impact positif sur le retour permanent des réfugiés et des déplacés sud-soudanais dans leurs lieux de résidence.

Nous attribuons cela essentiellement aux mesures de confiance qui ont été mises en œuvre et aux contacts entre les parties belligérantes sur le terrain. Il est fondamental que celles-ci continuent de respecter le cessez-le-feu. Nous appelons les Sud-Soudanais à respecter strictement ces accords.

Nous appelons aussi les parties non-signataires de l'Accord revitalisé à se joindre dès que possible au processus d'édification de l'État. Nous saluons les efforts que la Communauté de Sant'Egidio et le Gouvernement italien déploient à cette fin.

Nous avons déclaré à maintes reprises et nous réitérons aujourd'hui que les acteurs régionaux doivent jouer un rôle de premier plan s'agissant d'accompagner le processus de paix sud-soudanais. À cet égard, nous nous félicitons des efforts déployés par l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union africaine, le Soudan, le Kenya, l'Ouganda et la République sud-africaine. Il importe que leurs approches continuent de promouvoir l'unité. Cela contribuera à faire progresser la mise en œuvre du principe voulant qu'on apporte des solutions africaines aux problèmes africains. Nous pensons que ce ne sont pas des sanctions plus sévères contre le pays ni, en particulier, l'imposition de restrictions unilatérales, qui ont facilité la réalisation de progrès dans le règlement de la situation au Soudan du Sud. Un élément clef de ces progrès a été la contribution apportée par les médiateurs régionaux.

Nous sommes convaincus que les Sud-Soudanais seront en mesure de conclure rapidement un accord sur l'ensemble des questions qui se posent, ce qui donnera au Conseil de sécurité une raison de procéder à une évaluation du régime de sanctions, en vue de l'adapter à la situation réelle sur le terrain.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

La Chine remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, David Shearer, de son exposé. J'ai également écouté avec attention l'exposé présenté par Mme Sunday.

Le processus politique au Soudan du Sud a récemment connu des avancées positives. La Chine se félicite de l'accord sur la formation, dans les délais convenus, d'un gouvernement provisoire d'union nationale et félicite le Soudan du Sud de cette réalisation. Nous saluons l'autorité et le courage dont ont fait preuve les dirigeants sud-soudanais. Cela marque une avancée importante dans le processus de paix que connaît le pays grâce à la médiation active de la communauté internationale, en particulier des pays africains et des organisations régionales concernées. À cet égard, je voudrais formuler les trois observations suivantes.

Premièrement, il importe de respecter pleinement l'autorité du Gouvernement sud-soudanais. Les parties sud-soudanaises ont la responsabilité première de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Les partenaires internationaux doivent renforcer leur collaboration et leurs contacts avec les parties sud-soudanaises, en particulier le Gouvernement, écouter et prendre en compte leurs contributions et suggestions et fournir un appui financier, matériel et technique pour garantir la stabilité et la sécurité, conformément au besoin du Soudan du Sud.

Deuxièmement, il est essentiel de continuer d'appuyer l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) dans son rôle d'actrice principale dans le domaine de la médiation. La communauté internationale doit intensifier sa coordination avec l'IGAD

et l'Union africaine, appuyer leurs efforts de médiation et aider toutes les parties sud-soudanaises à renforcer la confiance mutuelle et à faire preuve de plus de responsabilité et de bonne volonté afin qu'un consensus puisse être dégagé dès que possible sur toutes les questions en suspens.

Troisièmement, l'aide humanitaire et économique au Soudan du Sud doit être maintenue. À l'heure actuelle, nous devons nous attacher à aider le Soudan du Sud à régler ses problèmes de développement, à lui apporter une aide au retour et à la réinstallation des personnes qui se trouvent dans des camps de déplacés et à accroître les investissements dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, l'éducation et les services médicaux, afin d'aider les Sud-Soudanais à reconstruire leurs maisons et à reprendre les efforts de développement.

La Chine salue les importantes contributions faites par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud au maintien de la paix et de la stabilité dans le pays. Elle est favorable au renouvellement du mandat de la Mission et à ce que celle-ci continue de fournir une assistance pour faciliter la mise en œuvre de l'Accord revitalisé et du processus de paix afin que la population sud-soudanaise puisse récolter les dividendes de la paix dès que possible.

Comme par le passé, la Chine appuiera le processus de paix au Soudan du Sud et fournira toute l'assistance nécessaire. Nous sommes prêts à collaborer avec la communauté internationale de manière constructive pour aider le Soudan du Sud à maintenir la paix et la stabilité et à atteindre le développement socioéconomique.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Nous vous souhaitons plein succès, Monsieur le Président, à l'occasion de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mars. Ma délégation se félicite de voir la Chine présider le Conseil, alors que la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud connaît une évolution positive. La collaboration constructive de la Chine avec la région et avec l'Union africaine pour encourager les dirigeants sud-soudanais à travailler ensemble est appréciée à sa juste valeur par le peuple sud-soudanais, et ma délégation est prête à coopérer étroitement avec vous au cours de votre présidence.

Qu'il me soit également permis de féliciter les nouveaux membres qui ont rejoint le Conseil cette année, et de souhaiter, en particulier, un mandat productif et fructueux à la Tunisie et au Niger.

Nous souhaitons la bienvenue à M. David Shearer et le remercions de son exposé et des services qu'il rend au peuple sud-soudanais. Je souhaite également la bienvenue à notre sœur Betty Sunday. J'assure au Conseil que le rôle des femmes sud-soudanaises est irréversible. Comme l'a dit mon frère d'Afrique du Sud, la paix est en train d'éclore au Soudan du Sud. Il en va de même pour la bienveillance au sein du Conseil. Je suis d'accord avec le représentant du Royaume-Uni : le quota de 35 % doit effectivement être un plancher. Ce pourcentage augmentera au fur et à mesure que nous avancerons.

Je voudrais remercier de leurs déclarations d'aujourd'hui tous les membres du Conseil, qui ont réagi positivement à l'évolution de la situation au Soudan du Sud. Ils m'ont donné raison, car j'ai toujours dit à mes dirigeants que ce qui importe, ce n'est pas ce que fait le Conseil de sécurité, mais plutôt ce que nous faisons à Djouba. Nos actions sont ensuite reflétées au Conseil de sécurité. Je remercie tous les membres de leurs déclarations et de leurs encouragements. Nous espérons persévérer dans cette voie.

Ma délégation se félicite du rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2020/145), qui couvre la période allant du 1er décembre 2019 au 15 février 2020. Comme toujours, nous sommes très attentifs aux observations et recommandations du Secrétaire général. Les dirigeants et le peuple sud-soudanais lui savent gré de son appui, de ses encouragements et de ses conseils positifs. Comme cela a déjà été dit, le Soudan du Sud a connu des événements historiques depuis la rédaction du rapport. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général d'avoir pu inclure dans son rapport la décision historique et capitale du Président Salva Kiir Mayardit, le 21 février, de revenir à un système fédéral sud-soudanais à 10 États, plus trois zones administratives.

Depuis cette décision, les cinq Vice-Présidents ont prêté serment et M. Riek Machar est retourné résider à Djouba de façon permanente. Les parties signataires de l'accord sont en négociations permanentes pour trouver une formule permettant de répartir équitablement les portefeuilles ministériels. Le peuple sud-soudanais

n'attend plus que l'annonce imminente du nouveau gouvernement d'union nationale, qui peut intervenir à tout moment d'ici à vendredi.

En ce qui concerne la question des sanctions, de nombreux membres du Conseil ont mentionné aujourd'hui les dividendes de la paix. Le nouveau Gouvernement d'union nationale ne devrait pas avoir à commencer son mandat en gérant les effets des sanctions. Il s'agit d'un nouveau gouvernement, et la communauté internationale doit être en mesure de lui accorder une certaine marge de manœuvre pour permettre au peuple sud-soudanais d'avancer. S'il est lié par des sanctions, je crains que sa progression ne soit ralentie. Toutefois, cette décision appartient au Conseil.

Alors que nous célébrons les lueurs de progrès au Soudan du Sud, des problèmes redoutables persistent. Notre déclaration aujourd'hui serait incomplète si nous n'appelions pas de nouveau la communauté internationale à fournir une aide et un appui absolument nécessaires au peuple sud-soudanais afin que l'accord de paix soit appliqué sur le long terme. Le Gouvernement d'union nationale entrant aura besoin de compétences techniques, matérielles et spécialisées pour établir des sites de cantonnement vivables et garantir le retour ordonné et pacifique des personnes déplacées et des réfugiés en provenance des pays voisins.

Notre appel aux membres de la communauté internationale épris de paix est simple : s'ils se sont tenus aux côtés du peuple sud-soudanais durant les six dernières années, qui ont été difficiles, le moment est venu de doubler ou de tripler leur attention et leur appui en faveur du peuple sud-soudanais, dans l'intérêt d'une paix et d'une unité durables au Soudan du Sud. En gage de la dynamique positive qui existe au Conseil, je suis d'accord avec mon ami l'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne. Nous accueillons avec satisfaction l'engagement de son pays. Nous ne demandons à personne de tourner la page. Nous avons besoin que les membres du Conseil restent engagés et veillent à ce que nous restions dans le droit chemin. Ils sont les bienvenus, et nous remercions l'Allemagne d'avoir commencé à mobiliser des subventions pour des projets de développement. C'est ce qui permettra de continuer à progresser dans la voie de la paix au Soudan du Sud. Lorsque quelque chose nous tient à coeur, on ne le détruit pas si facilement. Nous remercions une fois de plus l'Allemagne et nous espérons que tous les membres du Conseil contribueront au développement du Soudan du Sud dans un avenir proche.

Le Président (*parle en chinois*) : Il n'y a plus d'orateurs ou d'oratrices inscrits sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 50.